

Direction de la réglementation et de la gestion de
l'espace public

Arrêté permanent n° 1092764

Arrêté relatif à la circulation et au stationnement rue des GOBELETS, à Nantes

Arrêté

La Présidente,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route et le code de la voirie routière,

Vu la réglementation applicable aux voies publiques et privées,

Vu l'arrêté portant délégation de fonction et de signature,

Considérant que la Présidente de Nantes Métropole est l'autorité de police en matière de circulation et de stationnement sur la commune de Nantes,

Considérant qu'il convient, du fait des nécessités de la circulation et de la protection de l'environnement, de définir le partage de l'espace public et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers en réglementant la circulation et le stationnement,

Arrête

Article 1. Circulation : - la rue des Gobelets, dans sa partie comprise entre l'avenue des Gobelets et le numéro 15, est réservée à la circulation des piétons et des cycles .
- une signalisation stop est instaurée rue des Gobelets, à l'intersection avec la rue Mauvoisins (depuis le 26 septembre 1996).

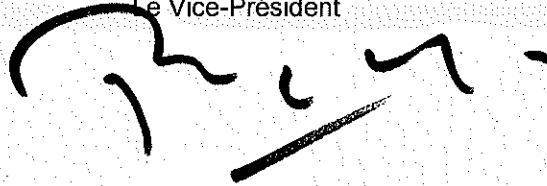
Article 2. Stationnement : - la rue des Gobelets, dans sa partie comprise entre le numéro 15 et la rue Mauvoisins, est soumise au régime du stationnement payant

Article 3. Sanctions : les infractions liées au non respect des règles découlant du présent arrêté, sont verbalisables en application du code de la route et des arrêtés généraux (aires piétonnes, espaces cyclables, interdictions de stationner, livraisons, transports en commun...) qui complètent les mesures édictées par le présent arrêté.

Article 4. Entrée en vigueur : le présent arrêté prend effet au jour de son affichage et de la mise en place de la signalisation correspondante. A cette date, l'arrêté numéro 1092764 du 7 septembre 2015 est abrogé.

Fait à Nantes, le 01 JUIN 2023

Pour la Présidente
Le Vice-Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by several loops and a horizontal stroke at the end.

Pascal BOLO